

**Corporation de  
l'École Polytechnique de Montréal**

**États financiers  
au 30 avril 2019**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5 - 6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Bilan	9
Notes complémentaires	10 - 28



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de  
Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Corporation de l'École Polytechnique de Montréal (ci-après « l'École »), qui comprennent le bilan au 30 avril 2019 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'École au 30 avril 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'École conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'École à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'École ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'École.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'École;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'École à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'École à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 30 septembre 2019

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2019

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement							
	Non grevé d'affectations		Grevés d'affectations d'origine interne				Total	
			Entreprises auxiliaires (note 3)		Fins particulières			
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>								
Subventions du gouvernement du Québec	107 995	97 694			310	167	108 305	97 861
Subventions du gouvernement du Canada	5 343	5 224					5 343	5 224
Droits de scolarité	35 507	31 858					35 507	31 858
Cotisations des étudiants – CEPSUM	1 082	961			1 012	850	2 094	1 811
Ventes de produits et de services	639	897	1 596	1 544	4 463	4 743	6 698	7 184
Frais généraux de contrats de recherche	1 516	2 140			2 159	1 771	3 675	3 911
Produits nets de placements	791	403					791	403
Contributions de Fondation et Alumni de Polytechnique Montréal	1	86			374	488	375	574
Autres	85	72			268	148	353	220
	<b>152 959</b>	<b>139 335</b>	<b>1 596</b>	<b>1 544</b>	<b>8 586</b>	<b>8 167</b>	<b>163 141</b>	<b>149 046</b>
<b>Charges</b>								
Enseignement régulier	82 625	78 126					82 625	78 126
Recherche et enseignement	4 678	4 206			5 406	5 420	10 084	9 626
Bibliothèque	4 066	4 050					4 066	4 050
Informatique et audiovisuel	6 719	6 434					6 719	6 434
Administration générale	17 880	17 725					17 880	17 725
Ressources matérielles	16 763	16 550					16 763	16 550
Services à la collectivité	1 481	1 938			3 795	6 171	5 276	8 109
Placement étudiant	1 558	1 177					1 558	1 177
Services aux étudiants	2 310	2 473			1 133	1 052	3 443	3 525
Entreprises auxiliaires			1 477	1 435			1 477	1 435
Retraites anticipées	808	497					808	497
Ajustement pour avantages sociaux futurs	(83)	(2 506)					(83)	(2 506)
Contributions à la collectivité et aux projets de recherche	3 199	1 242			(3 199)	(1 242)		
	<b>142 004</b>	<b>131 912</b>	<b>1 477</b>	<b>1 435</b>	<b>7 135</b>	<b>11 401</b>	<b>150 616</b>	<b>144 748</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>10 955</b>	<b>7 423</b>	<b>119</b>	<b>109</b>	<b>1 451</b>	<b>(3 234)</b>	<b>12 525</b>	<b>4 298</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

### Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2019  
(en milliers de dollars)

	Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de souscription		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>								
Subventions du gouvernement du Québec			5 118	5 339			113 423	103 200
Subventions du gouvernement du Canada							5 343	5 224
Droits de scolarité							35 507	31 858
Cotisations des étudiants – CEPSUM							2 094	1 811
Ventes de produits et de services							6 698	7 184
Frais généraux de contrats de recherche							3 675	3 911
Produits nets de placements							791	403
Contributions de Fondation et Alumni de Polytechnique Montréal	80	80					455	654
Apports – gouvernement du Québec								
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	1 567	890	10 732	11 074			12 299	11 964
Autres	6 044	5 460	422	214			6 466	5 674
Apports – gouvernement du Canada	34 417	28 531	4 617	4 698			39 034	33 229
Apports – autres	30 555	25 792	1 251	1 226			31 806	27 018
Autres			49	2 494	6	8	408	2 722
	<b>72 663</b>	<b>60 753</b>	<b>22 189</b>	<b>25 045</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>257 999</b>	<b>234 852</b>
<b>Charges</b>								
Enseignement régulier							82 625	78 126
Recherche et enseignement	67 647	56 912					77 731	66 538
Bibliothèque							4 066	4 050
Informatique et audiovisuel							6 719	6 434
Administration générale							17 880	17 725
Ressources matérielles							16 763	16 550
Services à la collectivité	3 448	2 951					8 724	11 060
Placement étudiant							1 558	1 177
Services aux étudiants	1 568	890					5 011	4 415
Entreprises auxiliaires							1 477	1 435
Retraites anticipées							808	497
Ajustements pour avantages sociaux futurs							(83)	(2 506)
Intérêts sur les emprunts bancaires, les billets à payer et les obligations à payer			5 207	5 413			5 207	5 413
Amortissement des immobilisations corporelles			19 460	19 170			19 460	19 170
Amortissement des actifs incorporels			1 277	800			1 277	800
Autres			745	2 762			745	2 762
	<b>72 663</b>	<b>60 753</b>	<b>26 689</b>	<b>28 145</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>249 968</b>	<b>233 646</b>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant participation aux résultats des filiales en propriété exclusive			(4 500)	(3 100)	6	8	8 031	1 206
Participation aux résultats des filiales en propriété exclusive (note 4)			(569)	360			(569)	360
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(5 069)</b>	<b>(2 740)</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>7 462</b>	<b>1 566</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2019

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement							
	Non grevé d'affectations		Grevés d'affectations d'origine interne				Total	
	2019	2018	Entreprises auxiliaires (note 3)		Fins particulières		2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	<b>(80 104)</b>	(51 003)	<b>309</b>	280	<b>20 043</b>	24 107	<b>(59 752)</b>	(26 616)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<b>10 955</b>	7 423	<b>119</b>	109	<b>1 451</b>	(3 234)	<b>12 525</b>	4 298
Réévaluations et autres éléments	<b>(12 816)</b>	(33 273)	<b>(81 965)</b>	(76 853)	<b>428</b>	389	<b>(12 816)</b>	(33 273)
Virements interfonds (note 5)	<b>(10 841)</b>	(3 251)	<b>(6)</b>	(80)	<b>(496)</b>	(830)	<b>(11 343)</b>	(4 161)
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	<b>(92 806)</b>	(80 104)	<b>422</b>	309	<b>20 998</b>	20 043	<b>(71 386)</b>	(59 752)
	Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de souscription		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début			<b>26 367</b>	24 946	<b>148</b>	140	<b>(33 237)</b>	(1 530)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges			<b>(5 069)</b>	(2 740)	<b>6</b>	8	<b>7 462</b>	1 566
Réévaluations et autres éléments			<b>21 298</b>	22 206	<b>154</b>	148	<b>(12 816)</b>	(33 237)
Virements interfonds (note 5)			<b>11 343</b>	4 161			<b>(38 591)</b>	(33 237)
Soldes de fonds (négatifs) à la fin			<b>32 641</b>	26 367	<b>154</b>	148	<b>(38 591)</b>	(33 237)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2019  
(en milliers de dollars)

	2019	2018
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	7 462	1 566
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	19 460	19 170
Amortissement des actifs incorporels	1 277	800
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	(17 022)	(17 212)
Participation aux résultats des filiales en propriété exclusive	569	(360)
Variation nette de l'ajustement pour avantages sociaux futurs	(83)	(2 506)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et d'autres éléments de fonctionnement à long terme (a)	5 606	18 022
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>17 269</u>	<u>19 480</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Placements dans des filiales en propriété exclusive	(510)	(592)
Acquisition d'immobilisations corporelles et dépôts pour l'acquisition	(22 820)	(21 056)
Acquisition d'actifs incorporels	(265)	(110)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(23 595)</u>	<u>(21 758)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts bancaires	(15 147)	(18 669)
Billets à payer	10 191	43 145
Remboursements de billets à payer	(14 491)	(40 298)
Subventions à recevoir à titre d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	3 758	2 697
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	18 342	24 977
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>2 653</u>	<u>11 852</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(3 673)</b>	<b>9 574</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>23 368</u>	<u>13 794</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>19 695</u></u>	<u><u>23 368</u></u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Encaisse	21 092	22 818
Fonds de dépôt	631	550
Découvert bancaire	(2 028)	
	<u><u>19 695</u></u>	<u><u>23 368</u></u>

(a) Les autres éléments de fonctionnement à long terme comprennent les apports reportés à long terme ainsi que l'obligation liée à la mise hors service du réacteur nucléaire à long terme.



## Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

### Bilan

au 30 avril 2019

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de souscription		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>										
Court terme										
Encaisse		489	18 316	18 256	2 447	3 750	329	323	21 092	22 818
Fonds de dépôt	631	550							631	550
Comptes clients et autres créances (note 6)	13 216	7 398	4 579	3 822					17 795	11 220
Subventions à recevoir (note 7)	11 053	12 780	8 482	7 907	1 802	2 379			21 337	23 066
Frais payés d'avance	651	557	28			2			679	559
	<b>25 551</b>	<b>21 774</b>	<b>31 405</b>	<b>29 985</b>	<b>4 249</b>	<b>6 131</b>	<b>329</b>	<b>323</b>	<b>61 534</b>	<b>58 213</b>
Long terme										
Subvention à recevoir du MEES					39 250	43 008			39 250	43 008
Placements dans des filiales en propriété exclusive (note 4)					2 701	2 760			2 701	2 760
Avances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement			36 861	27 018						
Immobilisations corporelles (note 8)					274 940	271 580			274 940	271 580
Actifs incorporels (note 9)					4 113	5 125			4 113	5 125
	<b>25 551</b>	<b>21 774</b>	<b>68 266</b>	<b>57 003</b>	<b>325 253</b>	<b>328 604</b>	<b>329</b>	<b>323</b>	<b>382 538</b>	<b>380 686</b>
<b>PASSIF</b>										
Court terme										
Découvert bancaire	2 028								2 028	
Emprunts bancaires (note 10)						15 147				15 147
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 11)	20 985	19 883	6 590	4 859	4 269	5 995			31 844	30 737
Produits reportés	421	387							421	387
Apports reportés (note 12)			61 676	52 144					61 676	52 144
Tranche des billets à payer échéant à moins de un an					59 376	14 490			59 376	14 490
	<b>23 434</b>	<b>20 270</b>	<b>68 266</b>	<b>57 003</b>	<b>63 645</b>	<b>35 632</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>155 345</b>	<b>112 905</b>
Long terme										
Apports reportés (note 12)					66 259	64 939	23	173	66 282	65 112
Dus interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	752	1 238			35 957	25 778	152	2		
Billets à payer (note 13)					124 231	173 417			124 231	173 417
Obligation liée à la mise hors service du réacteur nucléaire (note 14)					2 520	2 471			2 520	2 471
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 15)	72 751	60 018							72 751	60 018
	<b>96 937</b>	<b>81 526</b>	<b>68 266</b>	<b>57 003</b>	<b>292 612</b>	<b>302 237</b>	<b>175</b>	<b>175</b>	<b>421 129</b>	<b>413 923</b>
<b>SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)</b>										
Non grevé d'affectations	(92 806)	(80 104)					154	148	(92 652)	(79 956)
Grevés d'affectations d'origine interne (note 16)	21 420	20 352			8 223	3 065			29 643	23 417
Investi en immobilisations					24 418	23 302			24 418	23 302
	<b>(71 386)</b>	<b>(59 752)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>32 641</b>	<b>26 367</b>	<b>154</b>	<b>148</b>	<b>(38 591)</b>	<b>(33 237)</b>
	<b>25 551</b>	<b>21 774</b>	<b>68 266</b>	<b>57 003</b>	<b>325 253</b>	<b>328 604</b>	<b>329</b>	<b>323</b>	<b>382 538</b>	<b>380 686</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE CORPORATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL**

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal (ci-après « l'École ») a été constituée en vertu de la Loi sur la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal et évolue dans le domaine de l'enseignement supérieur. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu; elle n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'École sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'École doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'École pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Principes de consolidation**

L'École a fait le choix de ne pas consolider dans ses états financiers les placements dans ses filiales en propriété exclusive, Polyvalor, société en commandite et Presses internationales Polytechnique Inc. Des informations supplémentaires sont fournies à la note 4.

Les placements dans les filiales en propriété exclusive sont comptabilisés à la valeur de consolidation. De ce fait, les placements sont comptabilisés au coût, lequel est modifié pour tenir compte en premier lieu de la quote-part des résultats des filiales et, le cas échéant, de la quote-part des dividendes versés ou déclarés qui revient à l'École.

#### **Comptabilité par fonds**

Le fonds de fonctionnement est utilisé pour toutes les activités courantes de l'École. Ce fonds présente les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à la prestation de services, à l'administration ainsi qu'à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur, lesquelles sont principalement dirigées vers des activités liées à la recherche.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels, ainsi que leur financement.

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le fonds de souscription présente les actifs, les passifs, les produits et les charges des campagnes de souscription, dont l'utilisation est habituellement déterminée par le donateur.

#### Actifs et passifs financiers

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'École sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'École sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). En ce qui a trait aux actifs financiers, l'École détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'École détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée à l'état des résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'École reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

##### *Amortissements*

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Améliorations des terrains et services généraux	10 et 20 ans
Bâtiments	40 et 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum de 10 ans
Réacteur nucléaire	30 ans
Équipement informatique	3 ans
Mobilier, équipement de bureau, équipement de communication multimédia et matériel roulant	5 ans

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

	<u>Périodes</u>
Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	10 et 20 ans
Droits d'utilisation du réseau de télécommunications géré par le RISQ (a)	17 ans
Autres équipements	15 ans
Documents de bibliothèque et réseau de télécommunications	10 ans
Logiciels	3 à 5 ans

- (a) Le droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'information scientifique du Québec (RISQ) inc. est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante du contrat d'utilisation, soit jusqu'en 2020.

#### *Réduction de valeur*

Lorsque l'École constate qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel amortissable n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats. Une réduction de valeur ne fait pas l'objet de reprises par la suite.

#### **Obligation liée à la mise hors service du réacteur nucléaire**

Afin de se conformer à la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, l'École devra procéder au démantèlement du réacteur nucléaire au cours de l'exercice se terminant en 2032. Afin de tenir compte des sorties de trésorerie estimatives nécessaires pour remplir les obligations découlant des plans de démantèlement du réacteur nucléaire acceptables en matière de protection de l'environnement, des obligations liées à la mise hors service sont enregistrées dans l'exercice où l'obligation naît et où il est possible de faire une estimation raisonnable du montant de l'obligation.

La meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction des obligations actuelles est le montant que l'École devrait raisonnablement payer pour éteindre ses obligations à la date de clôture ou pour les transférer à un tiers à cette même date. Les coûts futurs sont actualisés en utilisant un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit. Lors de l'établissement de la provision, un actif correspondant est comptabilisé dans les immobilisations corporelles.

Le montant de l'obligation est revu à chaque date de clôture afin de refléter la variation des sorties estimées de ressources à la suite des changements relatifs à l'échéancier du montant des flux de trésorerie non actualisés, à la législation, à la variation du taux d'actualisation utilisé ou à l'augmentation qui reflète le passage du temps. La charge de désactualisation est comptabilisée aux résultats au fur et à mesure. Le coût de l'actif lié est ajusté pour refléter les changements (autres que la désactualisation) dans l'exercice considéré et est comptabilisé à l'état des résultats au poste Autres.

Les coûts liés à l'obligation liée à la mise hors service du réacteur nucléaire sont comptabilisés en réduction de la provision lorsqu'ils sont engagés.

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Avantages sociaux futurs

L'École constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'École comptabilise au bilan au poste Passif lié au titre des avantages sociaux futurs ses obligations découlant des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'École détermine les obligations au titre des prestations définies en s'appuyant sur les plus récentes évaluations actuarielles établies aux fins de la capitalisation. Le coût total des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies comprend le coût des services fournis au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé aux résultats. Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les produits d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés à l'état des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

#### Constatation des produits

##### *Apports*

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Lorsqu'un projet comptabilisé au fonds avec restrictions est complété et qu'une portion des apports qui y étaient affectés n'a pas été utilisée et devient libre d'affectation externe, celle-ci est virée aux produits, puis présentée aux soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations amortissables, les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations de même que les apports affectés au remboursement de dettes ayant été contractées pour l'acquisition de telles immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits du fonds d'immobilisations au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports reçus à titre d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels qui ne sont pas amortis ou les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels qui ne sont pas amortis, ainsi que les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### *Autres sources de produits*

Pour les autres sources de produits, ils sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

En fonction des spécificités des autres sources de produits, les principes suivants sont appliqués :

- Droits de scolarité et cotisations des étudiants – CEPSUM :

Les droits de scolarité et cotisations des étudiants – CEPSUM sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans l'exercice où ces droits de scolarité et ces cotisations sont payés. Chaque année, les sommes reçues de ces droits et cotisations couvrent une certaine portion des sessions scolaires de l'exercice suivant. Ainsi, les sommes perçues pour l'exercice subséquent à la date des états financiers sont présentées comme produits reportés;

- Ventes de produits et de services :

Les ventes de produits et de services sont constituées de la vente de divers biens et de la fourniture de services par l'École. Les ventes de produits sont constatés uniquement lorsque le client a accepté les biens ou les services, puisque l'acceptation du client est considérée comme une condition essentielle. Les montants facturés ou reçus, selon les conditions des contrats signés avec les clients, qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés;

- Frais généraux de contrats de recherche :

Les frais généraux de contrats de recherche sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils représentent la contribution des tierces parties aux frais indirects pour les activités des programmes de recherche qu'ils financent. La portion des montants perçus relativement aux exercices subséquents est présentée comme produits reportés.

#### *Produits nets de placements*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés dans le fonds approprié selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits nets de placements proviennent des intérêts générés par l'encaisse et du fonds de dépôt. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits nets de placements sont tous non grevés d'affectations d'origine externe. Ils sont constatés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements du fonds de fonctionnement.

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'École peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'École aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services pour son fonctionnement régulier.

#### Conversion des devises

L'École utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours en vigueur à la date où ils sont constatés, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés à l'état des résultats au poste Autres.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'École est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps, sans pénalité, en un montant connu de trésorerie.

### 3 - ENTREPRISES AUXILIAIRES

	<b>2019</b>		
	<b>Reprographie</b>	<b>Stationnements</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Soldes de fonds au début	<b>280</b>	<b>29</b>	<b>309</b>
Produits	<b>806</b>	<b>790</b>	<b>1 596</b>
Charges	<b>692</b>	<b>785</b>	<b>1 477</b>
Excédent des produits par rapport aux charges	<b>114</b>	<b>5</b>	<b>119</b>
Virements interfonds	<b>(6)</b>		<b>(6)</b>
Soldes de fonds à la fin	<b>388</b>	<b>34</b>	<b>422</b>

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 3 - ENTREPRISES AUXILIAIRES (suite)

	Reprographie	Stationnements	2018 Total
	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	181	99	280
Produits	764	780	1 544
Charges	652	783	1 435
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	112	(3)	109
Virements interfonds	(13)	(67)	(80)
Soldes de fonds à la fin	280	29	309

### 4 - PLACEMENTS DANS DES FILIALES EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE

	2019	2018
	\$	\$
Presses internationales Polytechnique Inc.	727	712
Polyvalor, société en commandite	1 974	2 048
	<b>2 701</b>	<b>2 760</b>

#### Presses internationales Polytechnique Inc.

La société Presses internationales Polytechnique Inc. exerce ses activités dans les domaines de l'édition et de la commercialisation de revues et de livres, et a été constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) le 1<sup>er</sup> juin 2005. À cette date, l'École a procédé au transfert, en faveur de cette nouvelle société, de tous les éléments d'actif et de passif de la division Presses internationales Polytechnique Inc., à l'exception du dû à l'École, en contrepartie de 339 266 actions de catégorie « A » de la nouvelle société pour un montant de 339 266 \$.

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	712	793
Participation aux résultats de la filiale	15	(81)
Solde à la fin	<b>727</b>	<b>712</b>



# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 4 - PLACEMENTS DANS DES FILIALES EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE (suite)

#### Polyvalor, société en commandite

Polyvalor, société en commandite exerce ses activités dans les domaines de la valorisation et de la commercialisation de la propriété intellectuelle provenant du travail des chercheurs de l'École. De plus, elle a comme mission d'investir dans des projets prometteurs en vue d'en favoriser la maturité économique. Cette filiale a été formée le 18 décembre 1997 en vertu des dispositions du Code civil du Québec et de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales. À cette date, l'École a transféré à Polyvalor, société en commandite tous ses droits et brevets et toutes ses licences, formules, technologies, inventions et autres propriétés intellectuelles, commerciales ou commercialisables, le savoir-faire lié à ce qui précède et ses droits dans les projets issus des travaux de professeurs, d'étudiants et de chercheurs ainsi que toute participation qu'elle détient dans des entreprises.

La contrepartie reçue par l'École lors du transfert des éléments d'actif mentionnés ci-dessus représente 25 000 parts de catégorie « A » d'une valeur globale de 2 500 000 \$ et 32 500 parts de catégorie « C » d'une valeur globale de 2 050 000 \$. L'investissement initial a été de 438 000 \$.

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Solde au début	<b>2 048</b>	1 015
Participation aux résultats de la filiale	<b>(584)</b>	441
Souscription au cours de l'exercice	<b>510</b>	592
Solde à la fin	<b><u>1 974</u></b>	<b><u>2 048</u></b>

#### Autres informations sur les filiales en propriété exclusive

Les états financiers des deux filiales de l'École sont disponibles sur demande. Il n'existe pas de différence significative dans les méthodes comptables de l'École par rapport à celles de ses filiales.

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 4 - PLACEMENTS DANS DES FILIALES EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE (suite)

Aucun événement ayant un impact significatif sur les états financiers de l'École n'est survenu entre la date de fin d'exercice de l'École et celle des filiales. Les états financiers résumés de Presses internationales Polytechnique Inc. et de Polyvalor, société en commandite respectivement aux 30 avril 2019 et 2018, aux 30 juin 2019 et 2018 et pour les exercices terminés à ces dates sont les suivants :

	Presses internationales Polytechnique Inc.		Polyvalor, société en commandite	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Situation financière				
Actif	<b>776</b>	795	<b>3 679</b>	4 147
Passif	<b>49</b>	83	<b>1 807</b>	2 124
Capital et surplus				
Capital			<b>8 521</b>	8 011
Surplus (déficit)	<b>727</b>	712	<b>(6 649)</b>	(5 988)
Capital et surplus	<b>727</b>	712	<b>1 872</b>	2 023
	<b>776</b>	795	<b>3 679</b>	4 147
Résultats				
Produits	<b>487</b>	420	<b>434</b>	1 384
Charges	<b>472</b>	501	<b>1 095</b>	980
Bénéfice net (perte nette)	<b>15</b>	(81)	<b>(661)</b>	404
Surplus (déficit) au début	<b>712</b>	793	<b>(5 988)</b>	(6 392)
Surplus (déficit) à la fin	<b>727</b>	712	<b>(6 649)</b>	(5 988)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<b>(25)</b>	(2)	<b>(299)</b>	693
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<b>25</b>	2	<b>(101)</b>	(1 136)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<b>-</b>	-	<b>434</b>	173

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 5 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, des ressources non grevées d'affectations ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations. Ces transferts se détaillent comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Sommes liées aux acquisitions d'immobilisations non financées par une autre source et prises en charge par le fonds de fonctionnement	2 917	2 143
Sommes pour assurer le financement de projets majeurs d'investissement	5 496	
Contribution visant le financement des acquisitions d'immobilisations par le fonds de fonctionnement	<u>2 930</u>	<u>2 018</u>
	<u><u>11 343</u></u>	<u><u>4 161</u></u>

### 6 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2019</u>		<u>2018</u>	
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
MEES (a)	8 678		8 678	3 347
Droits de scolarité (b)	1 266		1 266	1 255
Comptes clients	621	4 579	5 200	4 276
Autres	<u>2 651</u>		<u>2 651</u>	<u>2 342</u>
	<u><u>13 216</u></u>	<u><u>4 579</u></u>	<u><u>17 795</u></u>	<u><u>11 220</u></u>

(a) Les sommes à recevoir du MEES correspondent aux montants liés aux ajustements de clientèle. Aux 30 avril 2019 et 2018, la somme réelle attribuable aux subventions pour les variations de clientèle des exercices antérieurs est supérieure au montant versé par le MEES à cette fin et, par conséquent, ces sommes excédentaires sont à recevoir. Dans le cas contraire, un montant serait présenté dans les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement comme somme à payer au MEES.

(b) Les droits de scolarité sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 786 691 \$ (668 634 \$ au 30 avril 2018).

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 7 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

				2019	2018
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immo- bilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Gouvernement du Québec					
MEES (a)	11 053	2 980	1 798	15 831	17 465
Canada		5 502		5 502	5 597
Autres			4	4	4
	<b>11 053</b>	<b>8 482</b>	<b>1 802</b>	<b>21 337</b>	<b>23 066</b>

(a) Au 30 avril 2019, le solde des subventions à recevoir par le fonds de fonctionnement comprend un montant de 9 050 000 \$ (7 899 800 \$ au 30 avril 2018) correspondant à une subvention conditionnelle à l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice terminé à cette date. Après la fin de l'exercice, cette somme a été encaissée.

### 8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

				2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	
	\$	\$	\$	\$	
Terrains	9 856		9 856	9 856	
Améliorations des terrains et services généraux	4 746	3 164	1 582	1 819	
Bâtiments	179 911	70 214	109 697	113 139	
Améliorations majeures aux bâtiments	142 789	43 864	98 925	74 594	
Améliorations locatives	339	163	176	220	
Réacteur nucléaire	1 800	1 154	646	696	
Équipement informatique	3 912	1 961	1 951	1 918	
Équipement de communication multimédia	1 294	667	627	633	
Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	88 025	46 716	41 309	43 683	
Réseau de télécommunications	3 969	1 708	2 261	2 032	
Mobilier et équipement de bureau	2 449	1 245	1 204	1 347	
Autres équipements	7 312	4 741	2 571	2 823	
Documents de bibliothèque	156	138	18	41	
Matériel roulant	180	74	106	159	
Dépôt pour des acquisitions	2 459		2 459	132	
Projets en cours	1 552		1 552	18 488	
	<b>450 749</b>	<b>175 809</b>	<b>274 940</b>	<b>271 580</b>	

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 9 - ACTIFS INCORPORELS

			2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Actifs incorporels amortissables				
Droits d'utilisation du réseau de télécommunications géré par le RISQ	895	791	104	153
Logiciels	5 772	1 763	4 009	4 972
	<b>6 667</b>	<b>2 554</b>	<b>4 113</b>	<b>5 125</b>

### 10 - EMPRUNTS BANCAIRES

En vertu d'une entente intervenue en novembre 2004, l'École dispose d'une ouverture de crédit d'un montant maximum autorisé de 30 000 000 \$ (56 000 000 \$ au 30 avril 2018) portant intérêt au taux de moyen de 1,94 % (1,71 % en 2018). Selon une entente avec le MEES, le maximum autorisé est déterminé annuellement à partir d'un budget de caisse approuvé par la direction. Au 30 avril 2019, l'ouverture de crédit n'est pas utilisée (13 500 000 \$ utilisés au 30 avril 2018 sous forme d'acceptations bancaires). L'ouverture de crédit est sans échéance et remboursable sur demande.

L'École dispose d'une marge de crédit d'un montant maximum de 12 509 000 \$ (12 509 000 \$ au 30 avril 2018), qui porte intérêt au taux moyen des acceptations bancaires CDOR majoré de 0,3 % (1,94 %)(majoré de 0,3% (1,94 %) en 2018). Au 30 avril 2019, la marge de crédit n'est pas utilisée (1 647 000 \$ utilisés au 30 avril 2018).

### 11 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

				2019	2018
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immo-bilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	7 073	2 902	4 262	14 237	14 939
Salaires et charges sociales à payer	13 472	3 688	7	17 167	15 333
Dû à Presses internationales Polytechnique Inc.	440			440	465
	<b>20 985</b>	<b>6 590</b>	<b>4 269</b>	<b>31 844</b>	<b>30 737</b>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 1 885 000 \$ au 30 avril 2019 (1 930 000 \$ au 30 avril 2018).

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 12 - APPORTS REPORTÉS

			2019	2018
	Fonds avec restrictions	Fonds d'immo- bilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	52 144	64 939	117 083	102 623
Montants constatés aux résultats				
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations		(17 022)	(17 022)	(17 212)
Produits de recherche	(72 583)		(72 583)	(60 673)
Montants encaissés au cours de l'exercice				
Acquisitions d'immobilisations		18 342	18 342	24 977
Projets de recherche	82 115		82 115	67 368
Solde à la fin	<u>61 676</u>	<u>66 259</u>	<u>127 935</u>	<u>117 083</u>

Les apports reportés dans le fonds avec restrictions représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges du prochain exercice.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'immobilisations sont afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels et comprennent le solde non amorti d'apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. Ces apports reportés se détaillent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Afférents à l'acquisition d'immobilisations corporelles		
Travaux en cours		8 700
Améliorations des terrains et services généraux	8	4
Bâtiments	20 917	20 712
Améliorations majeures aux bâtiments	23 527	11 582
Équipement informatique	696	611
Équipement de communication multimédia	17	23
Équipements spécialisés d'enseignement et de recherche	19 934	21 956
Réseau de télécommunications	56	78
Mobilier et équipement de bureau	75	75
Autres équipements	910	1 079
Documents de bibliothèque		1
Matériel roulant	12	21
	<u>66 152</u>	<u>64 842</u>
Afférents à l'acquisition d'actifs incorporels		
Logiciels	107	97
	<u>66 259</u>	<u>64 939</u>

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 13 - BILLETS À PAYER

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Intérêts de 3,238 %, versements en capital annuels de 408 000 \$ et un versement final de 408 000 \$ en décembre 2043	<b>10 191</b>	
Intérêts de 4,94 %, versements en capital annuels de 590 000 \$ et un versement final de 1 180 000 \$ en juin 2034	<b>10 030</b>	10 620
Intérêts de 3,536 %, versements en capital annuels de 480 000 \$ et un versement final de 2 880 000 \$ en juin 2034	<b>10 080</b>	10 560
Intérêts de 3,149 %, versements en capital annuels de 420 000 \$ et un versement final de 2 940 000 \$ en juin 2034	<b>9 240</b>	9 660
Intérêts de 3,511 %, versements en capital annuels de 203 000 \$ et un versement final de 346 000 \$ en mars 2034	<b>3 185</b>	3 391
Intérêts de 2,684 %, versements en capital annuels de 1 490 000 \$ et un versement final de 2 620 000 \$ en mars 2029	<b>16 029</b>	17 520
Intérêts de 2,609 %, versements en capital annuels de 2 632 000 \$ et un versement final de 19 462 000 \$ en septembre 2027	<b>40 513</b>	43 145
Intérêts de 2,149 %, versements en capital annuels de 335 000 \$ et un versement final de 5 365 000 \$ en septembre 2026	<b>7 713</b>	8 048
Intérêts de 2,408 %, versements en capital annuels de 1 832 000 \$ et un versement final de 9 225 000 \$ en septembre 2026	<b>22 048</b>	23 879
Intérêts de 1,707 %, versements en capital annuels de 1 438 000 \$ et un versement final de 2 155 000 \$ en mars 2022	<b>5 030</b>	6 467
Intérêts de 2,489 %, versements en capital annuels de 3 603 000 \$ et un versement final de 27 382 000 \$ en décembre 2019	<b>27 382</b>	30 985
Intérêts de 2,398 %, versements en capital annuels de 1 467 000 \$ et un versement final de 22 166 000 \$ en mai 2019	<b>22 166</b>	23 632
	<b>183 607</b>	187 907
Tranche échéant à moins de un an	<b>59 376</b>	14 490
	<b>124 231</b>	173 417

Les billets à payer sont garantis, capital et intérêts, par les subventions votées annuellement par le gouvernement du Québec.

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 13 - BILLETS À PAYER (suite)

Les versements sur les billets à payer au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
30 avril 2020	59 376
30 avril 2021	9 828
30 avril 2022	10 545
30 avril 2023	8 390
30 avril 2024	8 390
Exercices subséquents	87 078

Le poste Intérêts sur les emprunts bancaires, les billets à payer et les obligations à payer à l'état des résultats se détaille comme suit entre les emprunts à court terme et les emprunts à long terme :

	2019	2018
	\$	\$
Intérêts sur les emprunts à court terme	357	297
Intérêts sur les emprunts à long terme	4 850	5 116
	<b>5 207</b>	<b>5 413</b>

### 14 - OBLIGATION LIÉE À LA MISE HORS SERVICE DU RÉACTEUR NUCLÉAIRE

Les hypothèses posées à l'égard de l'inflation sont établies en fonction de l'interprétation que fait la direction de la conjoncture économique actuelle et future et du moment du décaissement des dépenses réelles. Ainsi, le taux utilisé pour déterminer la valeur future est de 2 %. Le taux d'intérêt sans risque et le taux d'ajustement en fonction de la qualité du crédit sont également établis selon l'interprétation que fait la direction de la conjoncture économique actuelle et prévue, et du moment du décaissement des dépenses réelles. Ainsi, l'École a actualisé les coûts liés au démantèlement du réacteur nucléaire en utilisant un taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit de 5 %. Dans le calcul des obligations liées à la mise hors service du réacteur nucléaire pour l'exercice terminé le 30 avril 2019, le montant total estimé des mouvements de trésorerie est de 3 260 000 \$, et l'échéancier prévu du paiement des mouvements de trésorerie est l'exercice se terminant le 30 avril 2032.

Le charge de désactualisation de l'obligation de l'exercice est de 49 000 \$ (46 000 \$ en 2018). Au cours de l'exercice, aucun paiement n'a été fait au titre de l'obligation liée à la mise hors service du réacteur nucléaire (aucun paiement en 2018). La durée de vie utile du réacteur nucléaire est estimée à 30 ans.

L'École est tenue d'émettre une lettre de garantie en faveur de la Commission canadienne de sûreté nucléaire à titre de garantie pour les débours futurs liés aux dépenses de démantèlement. Ainsi, une lettre de garantie de 800 000 \$ a été émise par la banque en faveur de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Cette lettre de garantie échoit en mars 2020.



# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 15 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'École offre des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies à toute personne engagée à temps plein et à titre permanent, et à toute autre personne engagée autrement qu'à temps plein et à titre permanent si elle satisfait à certaines conditions prévues par les régimes.

L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes d'avantages sociaux aux fins de la capitalisation a été effectuée respectivement pour le régime de retraite à prestations définies et le régime d'avantages complémentaires de retraite en date du 31 décembre 2017 et du 30 avril 2018.

#### Régime de retraite à prestations définies

L'École offre un régime à prestations définies garantissant le paiement de prestations de retraite. Le régime de retraite à prestations définies est fondé sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière.

La situation de capitalisation du régime de retraite s'établit comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	602 443	580 300
Juste valeur des actifs du régime	<u>536 272</u>	<u>526 373</u>
Situation de capitalisation – déficit et passif au titre des avantages sociaux futurs	<u><u>66 171</u></u>	<u><u>53 927</u></u>

#### Régime d'avantages complémentaires de retraite

L'École offre également un régime d'avantages complémentaires de retraite qui consiste en de l'assurance vie de base viagère et obligatoire, de l'assurance vie facultative cessant à 65 ans, de l'assurance maladie cessant à 65 ans et obligatoire, et de l'assurance accident viagère et facultative.

La situation de capitalisation du régime d'avantages complémentaires de retraite s'établit comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies et déficit et passif au titre des avantages sociaux futurs	<u><u>6 580</u></u>	<u><u>6 091</u></u>

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 15 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

#### Sommaire des avantages sociaux futurs

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Situation de capitalisation		
Obligations au titre des prestations définies	<b>609 023</b>	586 391
Juste valeur des actifs du régime	<b>536 272</b>	526 373
Déficit et passif au titre des avantages sociaux futurs	<b>72 751</b>	60 018
Charge nette au titre d'avantages sociaux futurs		
Régime de retraite à prestations définies	<b>12 698</b>	10 607
Régime d'avantages complémentaires de retraite	<b>686</b>	853
	<b>13 384</b>	11 460

### 16 - SOLDES DE FONDS – GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Fluctuations futures du régime de retraite	<b>3 370</b>	3 374
Maintien des infrastructures de recherche	<b>626</b>	660
Activités internes liées à la recherche et aux laboratoires	<b>11 146</b>	10 870
Fonds d'éducation pour la formation continue et cours sur mesure	<b>389</b>	194
Fonds d'appui à l'enseignement	<b>354</b>	293
Activités internes liées à la collectivité	<b>2 891</b>	3 517
Activités internes liées aux services aux étudiants	<b>176</b>	298
Réserve spéciale pour projets d'immobilisations	<b>649</b>	493
Remplacements d'immobilisations	<b>140</b>	169
Mise en place du plan stratégique	<b>1 257</b>	175
Entreprises auxiliaires	<b>422</b>	309
	<b>21 420</b>	20 352
Fonds d'immobilisations		
Placement dans Polyvalor, société en commandite	<b>1 973</b>	2 048
Placement dans Presses internationales Polytechnique Inc.	<b>727</b>	712
Projets majeurs d'investissement	<b>5 496</b>	
PSRv2	<b>27</b>	305
	<b>8 223</b>	3 065
	<b>29 643</b>	23 417

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 17 - OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

#### Presses internationales Polytechnique Inc.

Les opérations courantes suivantes ont eu lieu entre l'École et Presses internationales Polytechnique Inc. :

	2019		2018
	\$		\$
Produits			
Service de reprographie (a)	5	-	
Honoraires de gestion (a)	49		53

(a) Les produits de service de reprographie et les honoraires de gestion sont présentés aux résultats au poste Ventes de produits et de services dans le fonds de fonctionnement.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

#### Fondation et Alumni de Polytechnique Montréal

La Fondation et Alumni de Polytechnique Montréal, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour mission de contribuer à l'essor de l'École, de ses étudiants et de son personnel par l'intermédiaire de programmes de bourses, d'octrois et de subventions et de regrouper les diplômés de l'École dans le but de créer et d'entretenir le sentiment de fierté et d'appartenance de ses membres envers l'École. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'École exerce une influence notable sur la Fondation et Alumni de Polytechnique Montréal, étant donné qu'elle a le pouvoir de nommer trois des douze membres du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, l'École a versé un montant de 450 000 \$ (436 000 \$ en 2018) à la Fondation et Alumni de Polytechnique Montréal relativement à la Grande campagne.

Au cours de l'exercice, l'École a reçu un montant de 1 144 000 \$ (786 000 \$ en 2018) de la Fondation et Alumni de Polytechnique Montréal à titre de contributions pour différentes activités.

### 18 - ENGAGEMENTS

Au 30 avril 2019, l'École s'est engagée par rapport à des commandes non exécutées d'achat de biens et des contrats de services totalisant 19 059 000 \$, ainsi que pour l'aide financière totalisant 5 423 000 \$. Ces commandes non exécutées d'achat de biens et contrats de services viennent à échéance jusqu'en avril 2025.

Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 20 651 000 \$ en 2020, à 707 000 \$ en 2021, à 736 000 \$ en 2022, à 765 000 \$ en 2023 et à 796 000 \$ en 2024.

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2019

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 18 - ENGAGEMENTS (suite)

De plus, le fonds de fonctionnement s'est engagé à verser une somme de 12 889 000 \$ au fonds d'immobilisations pour le financement d'immobilisations. Au 30 avril 2019, cette somme est principalement composée du coût de certains bâtiments utilisés pour des activités de recherche et d'enseignement depuis quelques années.

### 19 - RISQUES FINANCIERS

#### Risque de crédit

L'École est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. L'École a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances et les subventions à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'École.

Le risque de crédit relatif aux subventions à recevoir et à une partie des comptes clients est considéré comme négligeable, puisqu'ils concernent des sommes à recevoir des gouvernements.

#### Risque de marché

##### *Risque de taux d'intérêt*

Le fonds de dépôt, les emprunts bancaires et les billets à payer portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'École au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt. Le risque lié aux billets à payer est compensé par le fait que ces dettes sont subventionnées par le gouvernement du Québec.

##### *Risque de change*

Le risque de change découle de certaines ventes de produits et de services et des achats libellés dans une monnaie étrangère. L'École est exposée au risque de change en raison des comptes clients et autres créances et des comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement libellés en dollars américains et en euros. Les actifs et les passifs libellés en devises se détaillent comme suit :

	2019		2018	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
	\$	\$	\$	\$
Dollars américains	150	68	312	611
Euros	243	68	31	52

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'École est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'École est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.